

Lettre de Léon Bopp à Jean Paulhan, 1934-01-02

Auteur : Bopp, Léon (1896-1977)

Voir la transcription de cet item

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Citer cette page

Bopp, Léon (1896-1977), Lettre de Léon Bopp à Jean Paulhan, 1934-01-02, 1934-01-02.

Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/13420>

Copier

Information sur la lettre

Date 1934-01-02

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière modification le 28/11/2025



Genève.

ce 2. I. 34.

Mon cher ami,

Excusez-moi, si
vous priez, de vous accabler de tant de lettres,
et ne voyez là que mon témoignage de ma
parfaite confiance en vous.

J'ai donc envoyé
à J. Nascot une longue lettre de quelques
huit pages, à laquelle il m'a répondu, assez
faiblement à mes sens. J'ai répondu à
sa réponse & lui ai dit une chose ou deux
à l'égard de la constitution ouologie que
vous fait suite à la pièce. Mais je ne sais
encore s'il publiera ma première lettre,
comme si le souhaitez, dans l'Europe Nouvelle.
Je ne veux pas que les lecteurs aient l'impression
que je n'ai rien à répondre à son article
d'irrévérence méthodique.

Dans Maria une,

li aura complet. J'espère bien que, si R. Fersen-
-des ne veut point parler de son livre, Gali-
-mand pourra obtenir d'une autre critique, qu'il
fasse un compte rendu de J. Rouant.

Reçu d'A. Lhote son volume
sur "La Peinture", qui m'a fait plaisir.
Je lui écris dis que je l'ai lu.

Et maintenant une double
petite question, si vous le permettez :

1° Estimeriez-vous que le "Traité de Rouant"
aurait d'être publié, dans l'ouvrage où il
est ?

2° Si oui, que pensez-vous de la "Comité d'ac-
-tion" suivante : le "Traité" serait tiré à
550 exemplaires numérotés (un quart à Rouant
sur la forme). 50 ex. seraient réservés au
J. n. Prop. (aux critiques qui ont parlé de
J. Rouant et, d'autre part, à deux ou
trois autres). Les 500 autres seraient vendues
à 50 fr. français. Recette : 25'000 francs plus
M. Galiemand me verserait 75'000 fr. Ce n'est
sûrement pas un trait financier malicieux,

à fait - ce qui nous donnera une
manifestation en contact plus étroit avec
Paris, si nous dirons, aller vous rendre
visite, à vous et quelques amis, une
ou deux fois cette la année. Accepteriez-
vous - le cas échéant - de dire deux
mots de cette suggestion à M. Gallissaud?
Je puis dire aussi que si m'écarte dans
cette pauvre carrière littéraire, si n'ai pas
encore gagné. Mais pour payer la dachy le qui
s'ajoute aux exp. (C'est bien sûr et évident,
mais vous comprenez ce que je veux dire)...
Enfin si M. Gallissaud s'accroît
favorablement avec ses relations, cela
me rendrait heureux. Il va à dire que le
Traité ne serait pas révisé en exemplaire
ou bien au ref. ^(On en verrait des bulletins et des critiques)
Je suis sûr si pourrais compter sur un assez
grand nombre de souscripteurs au traité).
Ma détermination la plus forte le retour
d'une politique avancée. Non de plus,
sans ce livre, ma éducation. Et si vous, si il
ne m'écrit pas!
Vos très cordiales à tous deux
nos amitiés très dévouées. L. Boff.